

RÉPERTOIRE / SACHVERZEICHNIS

des publications officielles insérées pendant l'année 1999

der amtlichen Veröffentlichungen des Jahres 1999

(Les chiffres renvoient aux pages) - (Die Zahlen geben die Seiten an)

Abréviations

A.	=	Arrêté
Conv.	=	Convention
D.	=	Décret
Déc.	=	Décision
L.	=	Loi
O.	=	Ordonnance
R.	=	Règlement
T.	=	Tarif

Confédération

Déc. du 15 février 1999 concernant les mesures de circulation militaire. – **441.**

Délai concernant les demandes en remboursement de l'impôt anticipé, de la retenue supplémentaire d'impôt USA et les demandes d'imputation forfaitaire d'impôt. – **2053.**

Législation cantonale

Abris de la protection civile. Voir sous Protection civile.

Accessoires d'armes. Voir sous Armes.

Accords. Voir sous Commerce, Ecoles.

Accueil en section de médecine. Voir sous Université.

Acquisitions immobilières. D. du 22 septembre 1999 relatif à l'ouverture d'un crédit d'engagement pour l'acquisition d'un immeuble à Estavayer-le-Lac. – **1809.**

– Voir aussi sous Tourisme.

Activités industrielles et artisanales réglementées. Voir sous Espace Mittelland.

Adultes (formation des –). Voir sous Formation.

Affaires culturelles. A. du 17 août 1999 modifiant le règlement d'exécution de la loi sur les affaires culturelles. – **1592.**

Agents de la Police cantonale. Voir sous Police cantonale.

Aide aux chômeurs. Voir sous Chômage.

Aide familiale et soins à domicile. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions), Soins et aide familiale à domicile.

Aide sociale. R. du 30 novembre 1999 d'exécution de la loi sur l'aide sociale (RELASoc). – **2488.**

– A. du 7 décembre 1999 fixant les normes de calcul de l'aide matérielle de la loi sur l'aide sociale. – **2494.**

Allocations familiales. A. du 30 novembre 1999 fixant le taux des contributions dues à la Caisse cantonale de compensation pour allocations familiales pour l'année 2000. – **2357.**

Alpage. Voir sous Conditions d'alpage.

Améliorations foncières. A. du 26 janvier 1999 modifiant l'arrêté concernant les subventions cantonales en faveur d'améliorations foncières. – **201.**

Aménagement des eaux. D. du 2 février 1999 concernant le projet de réaménagement du ruisseau de Grandvau, sur le territoire des communes d'Aumont et Vesin. – **253.**

Aménagement du territoire. A. du 22 décembre 1998 adoptant la fiche de coordination FR 7.2.02 du plan directeur cantonal (planification des décharges contrôlées pour matériaux inertes DCMI). – **12.**

– A. du 15 juin 1999 modifiant le règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions. – **1216.**

– D. du 17 septembre 1999 fixant les idées directrices et les objectifs en matière d'aménagement du territoire. – **1806.**

Aménagements de salles, d'immeubles, de routes. Voir sous Grand Conseil, Protection civile, Routes.

Animaux. Voir sous Assurance du bétail, Chasse, Conditions d'alpage, Contribution à l'estivage, Déchets.

Apprentissage de la langue partenaire et d'autres langues.
Voir sous Ecoles.

Aptitude à la chasse. Voir sous Chasse.

Arboriculture. Voir sous Technicum.

Armes. A. du 22 décembre 1998 sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions. – **73.**

Asile. A. du 13 avril 1999 sur la répartition dans le canton des demandeurs d'asile et des personnes admises à titre provisoire. – **780.**

Assemblées électorales et politiques. Voir sous Elections, Votations populaires cantonales, Votations populaires fédérales.

Assistance judiciaire. L. du 4 octobre 1999 sur l'assistance judiciaire. – **1965.**

Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Association fribourgeoise des services d'aide et de soins à domicile. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Assurance des bâtiments. A. du 22 décembre 1998 modifiant l'arrêté concernant les subsides alloués par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments pour les dépenses relatives aux mesures de prévention et de défense contre l'incendie. – **121.**

– A. du 7 décembre 1999 fixant le taux des primes et surprimes de l'assurance des bâtiments pour 2000. – **2491.**

– A. du 7 décembre 1999 fixant l'indice moyen du coût de construction applicable en 2000 pour l'assurance des bâtiments. – **2493.**

– Voir aussi sous Assurance-incendie.

Assurance du bétail. A. du 16 mars 1999 fixant pour 1999 les primes dues à l'Etablissement cantonal d'assurance contre la mortalité du bétail et l'estimation maximale des espèces assurées. – **617.**

Assurance-incendie. L. du 11 mai 1999 modifiant la loi sur l'assurance obligatoire du mobilier contre l'incendie. – **1033.**

Assurance-maladie et accidents. L. du 14 septembre 1999 modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie. – **1805.**

– A. du 30 novembre 1999 fixant le cercle des ayants droit à la réduction des primes à l'assurance-maladie. – **2358.**

– Voir aussi sous Hôpitaux.

Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions). A. du 22 décembre 1998 fixant les tarifs hors canton dans le cadre de la convention romande d'hospitalisation pour 1999. – **74.**

– A. du 26 mai 1999 approuvant l'avenant I et l'annexe I à la convention concernant les traitements ambulatoires passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital cantonal de Fribourg. – **1469.**

- A. du 26 mai 1999 approuvant la convention concernant le traitement hospitalier en division commune passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital cantonal de Fribourg ainsi que son annexe I. – **1470.**
- A. du 26 mai 1999 approuvant l'avenant I et l'annexe I à la convention concernant les traitements ambulatoires passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital du district de la Singine, à Tafers. – **1471.**
- A. du 26 mai 1999 approuvant l'avenant I et l'annexe I à la convention concernant le traitement hospitalier en division commune passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital du district de la Singine, à Tafers. – **1472.**
- A. du 26 mai 1999 approuvant l'avenant I et l'annexe I à la convention concernant les traitements ambulatoires passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital du district de la Gruyère, à Riaz. – **1473.**
- A. du 26 mai 1999 approuvant l'avenant I et l'annexe I à la convention concernant le traitement hospitalier en division commune passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital du district de la Gruyère, à Riaz. – **1474.**
- A. du 26 mai 1999 approuvant l'avenant I et l'annexe I à la convention concernant les traitements ambulatoires passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital du district du Lac, à Meyriez. – **1475.**
- A. du 26 mai 1999 approuvant l'avenant I et l'annexe I à la convention concernant le traitement hospitalier en division commune passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital du district du Lac, à Meyriez. – **1476.**
- A. du 26 mai 1999 approuvant l'avenant I et l'annexe I à la convention concernant les traitements ambulatoires passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital du district de la Glâne, à Billens. – **1477.**
- A. du 26 mai 1999 approuvant l'avenant I et l'annexe I à la convention concernant le traitement hospitalier en division commune passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital du district de la Glâne, à Billens. – **1478.**

- A. du 26 mai 1999 approuvant l'avenant I et l'annexe I à la convention concernant les traitements ambulatoires passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital du district de la Broye, à Estavayer-le-Lac. – **1479.**
- A. du 26 mai 1999 approuvant la convention concernant le traitement hospitalier en division commune passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital du district de la Broye, à Estavayer-le-Lac, ainsi que son annexe I. – **1480.**
- A. du 26 mai 1999 approuvant l'avenant I et l'annexe I à la convention concernant les traitements ambulatoires passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital Monney, à Châtel-Saint-Denis. – **1481.**
- A. du 26 mai 1999 approuvant l'avenant I et l'annexe I à la convention concernant le traitement hospitalier en division commune passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital Monney, à Châtel-Saint-Denis. – **1482.**
- A. du 26 mai 1999 approuvant l'avenant I et l'annexe I à la convention concernant les traitements ambulatoires passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital psychiatrique de Marsens. – **1483.**
- A. du 26 mai 1999 approuvant l'avenant I et l'annexe I à la convention concernant le traitement hospitalier en division commune passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital psychiatrique de Marsens. – **1484.**
- A. du 26 mai 1999 approuvant la convention concernant les soins dispensés dans les établissements médico-sociaux du canton de Fribourg à charge de l'assurance-maladie, passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées, ainsi que ses annexes I à IV. – **1485.**
- A. du 26 mai 1999 approuvant l'avenant I et les annexes I à IV à la convention concernant les soins dispensés à domicile et ambulatoirement à charge de l'assurance-maladie passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Association fribourgeoise des services d'aide et de soins à domicile. – **1486.**

Assurance responsabilité civile. A. du 14 décembre 1999 concernant l'assurance responsabilité civile des cycles, des

cyclomoteurs et des véhicules qui leur sont assimilés. – **2539.**

Assurance-vieillesse, survivants et invalidité. A. du 22 décembre 1998 modifiant l'arrêté d'exécution de la loi sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité. – **75.**

– A. du 26 mai 1999 relatif à la facturation par l'Hôpital psychiatrique de Marsens de l'hospitalisation des personnes reconnues impotentes. – **1485.**

Assureurs-maladie. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Automobiles. Voir sous Circulation et navigation.

Autorisations pour le transport des voyageurs. Voir sous Transports.

Banque cantonale de Fribourg. L. du 29 septembre 1999 modifiant la loi sur la Banque cantonale de Fribourg. – **1903.**

Bateaux. Voir sous Circulation et navigation.

Bâtiments. Voir sous Acquisitions immobilières, Assurance des bâtiments, Protection civile, Tourisme, Université.

Bellechasse. Voir sous Etablissements de Bellechasse.

Bénéfices de la Loterie romande. Voir sous Loterie romande.

Besoins en centres collecteurs de déchets animaux. Voir sous Déchets.

Bétail. Voir sous Assurance du bétail, Conditions d'alpage, Contribution à l'estivage.

Biotopes. Voir sous Chasse.

Budget de l'Etat. Voir sous Finances publiques.

Cadastre. Voir sous Mensuration cadastrale, Registre foncier, Service cantonal du cadastre.

Caisse de compensation pour allocations familiales. Voir sous Allocations familiales.

Caisses-maladie. Voir sous Assurance-maladie et accidents, Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions), Hôpitaux.

Calcul de l'aide sociale. Voir sous Aide sociale.

Capacité d'accueil en section de médecine. Voir sous Université.

Capital-actions de la SAIDEF. Voir sous Déchets.

Carrelet. Voir sous Pêche.

Catastrophes naturelles. Voir sous Forêts.

Centre de formation professionnelle. Voir sous Technicum.

Centre d'instruction de la protection civile. Voir sous Protection civile.

Centres collecteurs de déchets animaux. Voir sous Déchets.

Centres de région. Voir sous Police cantonale.

Champignons. Voir sous Réserves mycologiques.

Chanéaz (La). Voir sous Réserves mycologiques.

Chasse. R. du 10 mai 1999 concernant l'examen d'aptitude pour chasseurs. – **1036.**

– O. du 26 mai 1999 concernant les épreuves et les conditions de réussite de l'examen d'aptitude pour chasseurs. – **1125.**

– A. du 21 juin 1999 modifiant le règlement sur la chasse et la protection des mammifères, des oiseaux sauvages et de leurs biotopes. – **1305.**

– A. du 21 juin 1999 sur l'exercice de la chasse durant la saison 1999/2000. – **1308.**

– Déc. du 16 juillet 1999 fixant les limites de secteurs de faune. – **1438.**

– Voir aussi sous Indemnités.

Chômage. R. du 6 juillet 1999 sur l'emploi et l'aide aux chômeurs (REAC). – **1369.**

Circonscription des districts administratifs. Voir sous Districts administratifs.

Circulation et navigation. A. du 6 juillet 1999 d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière. – **1589.**

– A. du 6 juillet 1999 concernant l'exercice de la profession de moniteur de conduite et l'exploitation d'écoles de conduite. – **1591.**

– A. du 24 août 1999 modifiant l'arrêté fixant les émoluments en matière de circulation routière. – **2005.**

– A. du 24 août 1999 modifiant l'arrêté fixant les émoluments en matière de navigation. – **2008.**

– Voir aussi sous Assurance responsabilité civile.

Classification. Voir sous Communes, Personnel de l'Etat.

Code civil suisse. L. du 4 octobre 1999 portant exécution de la loi fédérale modifiant le code civil suisse (notamment état civil, mariage et divorce). – **1959.**

Code forestier du canton de Fribourg. Voir sous Forêts.

Code de procédure pénale. Voir sous Procédure pénale.

Commerce. D. du 17 novembre 1999 portant adhésion du canton de Fribourg à l'accord intercantonal sur l'élimination des entraves techniques au commerce. – **2216.**

Commissions. A. du 1^{er} février 1999 instituant une Commission cantonale de la scolarisation et de l'intégration des enfants de migrants. – **297.**

Communes. D. du 2 février 1999 relatif à la fusion des communes de Corpataux et Magedens. – **249.**

– A. du 1^{er} juin 1999 modifiant l'arrêté relatif à la classification des communes pour les années 1999 et 2000. – **1122.**

– L. du 27 septembre 1999 modifiant la loi sur les communes. – **1863.**

– D. du 11 novembre 1999 relatif à l'encouragement aux fusions de communes. – **2159.**

- A. du 7 décembre 1999 modifiant l'arrêté concernant les communes à vocation touristique. – **2533**.
- Voir aussi sous Aménagement des eaux, Districts administratifs, Recensement, Registre foncier, Réserves mycologiques.

Compte d'Etat. Voir sous Finances publiques.

Concordats. Voir sous Entreprises de sécurité, Technicum.

Condammations. Voir sous Etablissements de Bellechasse, Prisons.

Conditions d'alpage. A. du 2 mars 1999 fixant les conditions d'alpage. – **458**.

Conduite (de véhicules). Voir sous Circulation et navigation.

Confédération (contributions globales de la –). Voir sous Energie.

Confirmation générale des fonctionnaires de l'Etat. Voir sous Personnel de l'Etat.

Conseil des Etats. Voir sous Elections.

Conseil national. Voir sous Elections.

Constituante. Voir sous Elections.

Constitution d'un droit de superficie. Voir sous Fondation.

Constructions. Voir sous Aménagement du territoire, Assurance des bâtiments, Ecoles, Police cantonale, Protection civile, Université.

Consultation des registres de l'impôt. Voir sous Impôts.

Contribution à l'estivage. A. du 14 décembre 1999 fixant le montant de la contribution cantonale à l'estivage pour l'exercice 1999. – **2496**.

Contribution de solidarité. Voir sous Personnel de l'Etat.

Contributions pour allocations familiales. Voir sous Allocations familiales.

Contributions globales de la Confédération. Voir sous Energie.

Contributions de remplacement et de rachat. Voir sous Protection civile.

Contrôle des viandes. A. du 23 mars 1999 concernant les émoluments perçus pour le contrôle des viandes. – **619.**

Conventions. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions), Espace Mittelland.

Cours d'eau affectés à l'élevage. Voir sous Pêche.

Coût de construction. Voir sous Assurance des bâtiments.

Coûts de traitements hospitaliers. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions), Hôpitaux.

Couverture des besoins en centres collecteurs de déchets animaux. Voir sous Déchets.

Créances fiscales. Voir sous Impôts.

Crédits d'engagement. Voir sous Acquisitions immobilières, Grand Conseil, Police cantonale, Protection civile, Routes.

Crédits supplémentaires du budget de l'Etat. Voir sous Finances publiques.

Culture. Voir sous Affaires culturelles.

Cycles et cyclomoteurs. Voir sous Assurance responsabilité civile.

Cycles d'orientation. Voir sous Ecoles.

Danse. Voir sous Etablissements publics.

Décès. Voir sous Procédure pénale.

Décharges contrôlées pour matériaux inertes (DCMI). Voir sous Aménagement du territoire.

Déchets. A. du 23 février 1999 adoptant le plan de couverture des besoins en centres collecteurs de déchets animaux. – **393.**

- A. du 16 mars 1999 fixant pour 1999 les participations financières et les taxes pour l'élimination des déchets animaux. – **615.**
- D. du 17 septembre 1999 modifiant le décret relatif à la participation financière de l'Etat de Fribourg au capital-actions de la Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg (SAIDEF). – **1808.**
- A. du 15 novembre 1999 modifiant le règlement sur la gestion des déchets. – **2163.**
- Voir aussi sous Aménagement du territoire.

Défense contre l'incendie. Voir sous Assurance des bâtiments, Assurance-incendie, Hôpitaux.

Demandeurs d'asile. Voir sous Asile.

Députés. Voir sous Elections, Grand Conseil.

Détention. Voir sous Etablissements de Bellechasse, Prisons.

Districts administratifs. L. du 2 février 1999 modifiant la loi déterminant le nombre et la circonscription des districts administratifs. – **250.**

Divorce. Voir sous Code civil suisse.

Données personnelles. Voir sous Protection des données.

Droit de cité. D. du 2 février 1999 relatif aux naturalisations. – **251.**

- D. du 5 mai 1999 relatif aux naturalisations. – **985.**
- D. du 27 septembre 1999 relatif aux naturalisations. – **1901.**
- D. du 11 novembre 1999 relatif aux naturalisations. – **2213.**

Droit de superficie. Voir sous Fondation.

Droits politiques. L. du 11 mai 1999 modifiant la loi sur l'exercice des droits politiques. – **1035.**

Eaux. Voir sous Aménagement des eaux, Pêche.

ECAB (Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments). Voir sous Assurance des bâtiments.

ECAMB (Etablissement cantonal d'assurance contre la mortalité du bétail). Voir sous Assurance du bétail.

Ecoles. L du 6 mai 1999 modifiant la loi sur l'école enfantine, l'école primaire et l'école du cycle d'orientation (loi scolaire). – **987.**

– D. du 17 septembre 1999 portant adhésion du canton de Fribourg à l'accord intercantonal sur les hautes écoles spécialisées. – **1853.**

– D. du 24 septembre 1999 relatif au subventionnement de la construction de l'école du cycle d'orientation de la région de Morat. – **1862.**

– L. du 4 octobre 1999 sur la Haute Ecole pédagogique (LHEP). – **1949.**

– L. du 18 novembre 1999 modifiant la loi sur l'école enfantine, l'école primaire et l'école du cycle d'orientation (loi scolaire) (promotion de l'apprentissage de la langue partenaire et d'autres langues). – **2219.**

– Voir aussi sous Circulation et navigation, Commissions, Technicum.

Economie. Voir sous Promotion économique.

EEF. Voir sous Entreprises électriques fribourgeoises.

Effectifs de la population. Voir sous Recensement.

Elections. A. du 23 mars 1999 proclamant élue députée au Conseil national M^{me} Thérèse Meyer-Kaelin, à Estavayer-le-Lac. – **567.**

– A. du 15 juin 1999 convoquant les assemblées électorales du canton de Fribourg pour le dimanche 24 octobre 1999 en vue de l'élection de la députation fribourgeoise au Conseil des Etats. – **1209.**

– A. du 15 juin 1999 convoquant les assemblées électorales du canton de Fribourg pour le dimanche 24 octobre 1999 en vue de l'élection de la députation fribourgeoise au Conseil national. – **1213.**

- A. du 26 octobre 1999 indiquant le résultat de l'élection du 24 octobre 1999 de la députation fribourgeoise au Conseil des Etats. – **2011.**
- A. du 26 octobre 1999 indiquant le résultat de l'élection du 24 octobre 1999 pour le renouvellement de la députation fribourgeoise au Conseil national. – **2012.**
- A. du 23 novembre 1999 convoquant les assemblées électorales du canton de Fribourg pour le dimanche 12 mars 2000 en vue de l'élection de la Constituante. – **2269.**
- Voir aussi sous Grand Conseil.

Electricité. Voir sous Entreprises électriques fribourgeoises.

Elevage de poissons. Voir sous Pêche.

Elimination des déchets animaux. Voir sous Déchets.

Elimination des entraves techniques au commerce. Voir sous Commerce.

Emoluments. A. du 2 mars 1999 modifiant le tarif des émoluments administratifs. – **505.**

- Voir aussi sous Circulation et navigation, Contrôle des viandes, Formation, Police cantonale.

Emploi et aide aux chômeurs. Voir sous Chômage.

EMS (Etablissements médico-sociaux). Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Encouragement aux fusions de communes. Voir sous Communes.

Encouragement à la prise de la retraite. Voir sous Personnel de l'Etat.

Energie. A. du 3 novembre 1999 relatif à l'utilisation des contributions globales de la Confédération dans le cadre de la promotion énergétique. – **2220.**

Enfants. Voir sous Commissions, Ecoles.

Enseignement. Voir sous Commissions, Ecoles, Technicum, Université.

Entraves techniques au commerce. Voir sous Commerce.

Entreprises électriques fribourgeoises. A. du 7 avril 1999 approuvant le règlement général des Entreprises électriques fribourgeoises (EEF). – **710.**

Entreprises de sécurité. A. du 15 décembre 1998 d'exécution du concordat sur les entreprises de sécurité. – **8.**

Equipement de centres de région. Voir sous Police cantonale.

Espace Mittelland. Conv. administrative du 12 mars 1999 sur les activités industrielles et artisanales réglementées. – **1323.**

Estivage. Voir sous Contribution à l'estivage.

Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB). Voir sous Assurance des bâtiments.

Etablissement cantonal d'assurance contre la mortalité du bétail (ECAMB). Voir sous Assurance du bétail.

Etablissements bancaires. Voir sous Banque cantonale de Fribourg.

Etablissements de Bellechasse. A. du 9 décembre 1998 fixant le prix de pension des détenus, des condamnés et des internés aux Etablissements de Bellechasse. – **6.**

– R. du 9 décembre 1998 des détenus et des internés des Etablissements de Bellechasse. – **442.**

– R. de maison du 2 décembre 1999 du foyer La Sapinière. – **2500.**

– Voir aussi sous Prisons.

Etablissements médico-sociaux (EMS). Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Etablissements pour personnes âgées. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Etablissements publics. L. du 11 mai 1999 modifiant la loi sur les établissements publics et la danse. – **1034.**

Etat civil. A. du 14 décembre 1999 modifiant le règlement d'exécution de la loi sur l'état civil. – **2534.**

– Voir aussi sous Code civil suisse.

Etrangers. Voir sous Asile, Commissions, Droit de cité, Tourisme.

Evaluation des fonctions (Evalfri). Voir sous Personnel de l'Etat.

Examens. Voir sous Chasse.

Exercice de la chasse. Voir sous Chasse.

Exercice des droits politiques. Voir sous Droits politiques.

Exploitation d'écoles de conduite. Voir sous Circulation et navigation.

Facultés universitaires. Voir sous Université.

Faune. Voir sous Chasse, Indemnités.

Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie (FFAM). Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Feu. Voir sous Assurance des bâtiments, Assurance-incendie, Hôpitaux.

FFAM (Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie). Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Fiches de coordination, cadastrales. Voir sous Aménagement du territoire, Registre foncier.

Finances publiques. D. du 2 février 1999 relatif aux crédits supplémentaires du budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 1998. – **252.**

– D. du 5 mai 1999 relatif au compte d'Etat du canton de Fribourg pour l'année 1998. – **945.**

– D. du 10 novembre 1999 relatif au budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2000. – **2157.**

Fonctionnaires de l'Etat. Voir sous Personnel de l'Etat.

Fonctionnement de l'Office des juges d'instruction. Voir sous Office des juges d'instruction.

Fonctions du personnel de l'Etat. Voir sous Personnel de l'Etat.

Fondation. D. du 9 février 1999 donnant approbation à la constitution d'un droit distinct et permanent de superficie (Fondation d'Hauterive). – **345.**

Forêts. L. du 2 mars 1999 sur les forêts et la protection contre les catastrophes naturelles (LFCN). – **553.**

– A. du 26 octobre 1999 modifiant l'arrêté d'exécution du code forestier du canton de Fribourg. – **2054.**

– Voir aussi sous Réserves mycologiques.

Formation. R. du 8 février 1999 sur la formation des adultes (RFAd). – **705.**

– L. du 19 novembre 1999 modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle. – **2268.**

– A. du 7 décembre 1999 modifiant l'arrêté fixant les émoluments pour la remise des formules officielles délivrées par l'Office cantonal de la formation professionnelle. – **2433.**

– A. du 21 décembre 1999 modifiant le règlement d'exécution de la loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle. – **2541.**

– Voir aussi sous Commissions, Ecoles, Technicum, Université.

Formules officielles. Voir sous Formation.

Foyer La Sapinière. Voir sous Etablissements de Bellechasse.

Fusions de communes. Voir sous Communes.

Gambe. Voir sous Pêche.

Gardes-pêche. Voir sous Indemnités.

Gendarmerie. Voir sous Police cantonale.

Géomatique. Voir sous Service cantonal du cadastre.

Gestion des déchets. Voir sous Déchets.

Gestion des dossiers. Voir sous Police cantonale.

Grand Conseil. A. du 19 janvier 1999 concernant la proclamation de M. Fritz Burkhalter, à Alterswil, comme député au Grand Conseil. – **123.**

– A. du 8 février 1999 concernant la proclamation de M^{me} Anita Cotting-Bise, à Fribourg, comme députée au Grand Conseil. – **257.**

– D. du 9 février 1999 relatif à l'ouverture d'un crédit d'engagement additionnel pour les travaux de réaménagement et d'installation du vote électronique à la salle du Grand Conseil. – **346.**

– A. du 1^{er} juin 1999 concernant la proclamation de M. Markus Bapst, à Düdingen, comme député au Grand Conseil. – **1121.**

– A. du 17 août 1999 concernant la proclamation de M^{me} Catherine Keller-Studer, à Cressier, comme députée au Grand Conseil. – **1593.**

– A. du 24 août 1999 concernant la proclamation de M^{me} Laurence Terrin, à Fribourg, comme députée au Grand Conseil. – **1594.**

– L. du 29 septembre 1999 modifiant la loi portant règlement du Grand Conseil. – **1906.**

– A. du 12 octobre 1999 concernant la proclamation de M. Giovanni Sommaruga, à Fribourg, comme député au Grand Conseil. – **1970.**

– A. du 3 novembre 1999 concernant la proclamation de M. Max Felser, à Meyriez, comme député au Grand Conseil. – **2054.**

– A. du 14 décembre 1999 concernant la proclamation de M. Jacques Ballaman, à Vallon, comme député au Grand Conseil. – **2540.**

Grandvau (ruisseau de –). Voir sous Aménagement des eaux.

Greffes des tribunaux. Voir sous Tribunaux.

Hauterive. Voir sous Fondation.

Hautes écoles. Voir sous Ecoles, Technicum, Université.

Hépatite B. Voir sous Vaccinations.

Heures d'ouverture des greffes des tribunaux. Voir sous Tribunaux.

Höllbach. Voir sous Réserves mycologiques.

Hôpitaux. A. du 22 décembre 1998 fixant la liste des hôpitaux du canton de Fribourg. – **33.**

– L. du 2 mars 1999 sur l'Hôpital cantonal de Fribourg. – **609.**

– A. du 30 mars 1999 modifiant le règlement d'exécution de la loi sur les hôpitaux. – **709.**

– A. du 29 juin 1999 déléguant à la Direction de la santé publique et des affaires sociales la compétence de fixer la procédure sur la participation financière de l'Etat de Fribourg aux coûts de traitement de ses résidents en cas d'hospitalisation hors canton. – **1257.**

– O. du 29 juin 1999 fixant la procédure sur la participation financière de l'Etat de Fribourg aux coûts de traitement de ses résidents en cas d'hospitalisation hors canton. – **1260.**

– D. du 19 novembre 1999 relatif au subventionnement des travaux concernant la protection incendie de l'Hôpital du district du Lac, à Meyriez. – **2269.**

– Voir aussi sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions), Assurance-vieillesse, survivants et invalidité.

Horticulture. Voir sous Technicum.

Idées directrices et objectifs en matière d'aménagement du territoire. Voir sous Aménagement du territoire.

Immeubles. Voir sous Acquisitions immobilières, Assurance des bâtiments, Protection civile, Tourisme, Université.

Impotence. Voir sous Assurance-vieillesse, survivants et invalidité.

Impôts. A. du 6 juillet 1999 concernant la consultation des registres de l'impôt en 1999. – **1409.**

- D. du 10 novembre 1999 fixant le coefficient annuel de l'impôt cantonal 2000. – **2158.**
- O. du 6 décembre 1999 relative à la perception des créances fiscales pour l'année 2000. – **2437.**

Incarcération. Voir sous Etablissements de Bellechasse, Prisons.

Incendies. Voir sous Assurance des bâtiments, Assurance-incendie, Hôpitaux.

Incinération des déchets. Voir sous Déchets.

Indemnités. A. du 17 août 1999 relatif à l'indemnité de loyer versée aux surveillants de la faune et gardes-pêche. – **1669.**

Indice moyen du coût de construction. Voir sous Assurance des bâtiments.

Institutions pour personnes âgées. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Instruction de la protection civile. Voir sous Protection civile.

Intégration des enfants de migrants. Voir sous Commissions.

Internement. Voir sous Etablissements de Bellechasse, Prisons.

Invalidité. Voir sous Assurance-vieillesse, survivants et invalidité.

Jours et heures de séances des tribunaux. Voir sous Tribunaux.

Juges d'instruction. Voir sous Office des juges d'instruction.

Justice. Voir sous Assistance judiciaire, Code civil suisse, Office des juges d'instruction, Procédure pénale, Tribunaux.

Justices de paix. Voir sous Tribunaux.

La Chanéaz. Voir sous Réserves mycologiques.

Lac de Morat. Voir sous Pêche.

Lac de Neuchâtel. Voir sous Pêche.

Langue partenaire et autres langues. Voir sous Ecoles.

La Sapinière (foyer). Voir sous Etablissements de Bellechasse.

Lieux à vocation touristique. Voir sous Communes, Tourisme.

Limites de secteurs de faune. Voir sous Chasse.

Liste des hôpitaux du canton. Voir sous Hôpitaux.

Logement. Voir sous Indemnités.

Loterie romande. A. du 8 juin 1999 concernant la répartition des bénéfices de la Loterie romande pour le 1^{er} semestre 1999 (122^e affectation). – **1161.**

– A. du 30 novembre 1999 modifiant le règlement concernant la répartition des bénéfices nets de la Société de la loterie de la Suisse romande revenant au canton de Fribourg. – **2359.**

– A. du 14 décembre 1999 concernant la répartition des bénéfices de la Loterie romande pour le 2^e semestre 1999 (123^e affectation). – **2498.**

Mammifères. Voir sous Chasse.

Marchés publics. A. du 10 mai 1999 modifiant le règlement sur les marchés publics. – **947.**

Mariage. Voir sous Code civil suisse.

Matériaux inertes. Voir sous Aménagement du territoire.

Médecine. Voir sous Université.

Membres du Conseil des Etats, du Conseil national, du Grand Conseil. Voir sous Elections, Grand Conseil.

Mensuration cadastrale. L. du 10 novembre 1999 modifiant la loi sur la mensuration cadastrale. – **2158.**

– Voir aussi sous Service cantonal du cadastre.

Mesures en cas de décès. Voir sous Procédure pénale.

Mesures de prévention et de défense contre l'incendie. Voir sous Assurance des bâtiments, Assurance-incendie, Hôpitaux.

Migrants. Voir sous Commissions.

Mittelland. Voir sous Espace Mittelland.

Mobilier (assurance obligatoire du –). Voir sous Assurance-incendie.

Moniteurs de conduite. Voir sous Circulation et navigation.

Moosboden. Voir sous Réserves mycologiques.

Mortalité du bétail. Voir sous Assurance du bétail.

Munitions. Voir sous Armes.

Mycologie. Voir sous Réserves mycologiques.

Naturalisations. Voir sous Droit de cité.

Navigation. Voir sous Circulation et navigation.

Nombre et circonscription des districts administratifs. Voir sous Districts administratifs.

Normes de calcul de l'aide sociale. Voir sous Aide sociale.

Objectifs en matière d'aménagement du territoire. Voir sous Aménagement du territoire.

Office cantonal de la formation professionnelle. Voir sous Formation.

Office de la circulation et de la navigation (OCN). Voir sous Circulation et navigation.

Office des juges d'instruction. R. de l'Office des juges d'instruction du 5 février 1999 relatif à son organisation et à son fonctionnement. – **1553.**

Oiseaux sauvages. Voir sous Chasse.

«OPC 2000 FR». Voir sous Protection civile.

Organisation de l'Office des juges d'instruction. Voir sous Office des juges d'instruction.

Organisation de la protection civile. Voir sous Protection civile.

Organisation du Tribunal cantonal. Voir sous Tribunaux.

Participation financière de l'Etat. Voir sous Déchets, Hôpitaux.

Pêche. A. du 30 avril 1999 concernant l'utilisation du carrelet dans le lac de Morat. – **991.**

– A. du 20 mai 1999 concernant la pêche à la gambe dans le lac de Neuchâtel en 1999. – **1082.**

– A. du 20 mai 1999 concernant la pêche à la gambe dans le lac de Morat en 1999. – **1129.**

– A. du 30 novembre 1999 déterminant les cours d'eau affectés à l'élevage pour la période 2000–2003. – **2485.**

– Voir aussi sous Indemnités.

Pension (prix de –). Voir sous Etablissements de Bellechasse, Prisons.

Perception des créances fiscales. Voir sous Impôts.

Pérolles (Plateau de –). Voir sous Université.

Personnel de l'Etat. A. du 29 juin 1999 modifiant l'arrêté concernant la classification des fonctions du personnel de l'Etat. – **1321.**

– A. du 29 juin 1999 fixant le système d'évaluation des fonctions du personnel de l'Etat. – **1621.**

– D. du 16 septembre 1999 modifiant le décret relatif à l'encouragement à la prise de la retraite du personnel de l'Etat. – **1806.**

– A. du 15 novembre 1999 relatif à l'encouragement à la prise de la retraite du personnel de l'Etat. – **2162.**

– A. du 15 novembre 1999 relatif à la confirmation générale des fonctionnaires de l'Etat de Fribourg. – **2162.**

– A. du 14 décembre 1999 relatif au renchérissement et à la contribution de solidarité du personnel de l'Etat en 2000. – **2497.**

– Voir aussi sous Indemnités, Police cantonale.

Personnes admises à titre provisoire. Voir sous Asile.

Personnes âgées, survivantes, invalides, impotentes. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions), Assurance-vieillesse, survivants et invalidité.

Personnes détenues, condamnées et internées. Voir sous Etablissements de Bellechasse, Prisons.

Personnes à l'étranger. Voir sous Tourisme.

Plan de couverture des besoins en centres collecteurs de déchets animaux. Voir sous Déchets.

Plan directeur cantonal. Voir sous Aménagement du territoire.

Planification des décharges contrôlées pour matériaux inertes. Voir sous Aménagement du territoire.

Plateau de Pérolles. Voir sous Université.

Police cantonale. A. du 7 septembre 1999 concernant une réorganisation de la gestion des dossiers au sein de la Police cantonale. – **1709.**

– L. du 23 septembre 1999 modifiant la loi sur la Police cantonale. – **1810.**

– D. du 23 septembre 1999 relatif à l'ouverture d'un crédit d'engagement pour la construction et l'équipement de trois centres de région destinés à la gendarmerie. – **1811.**

– A. du 5 octobre 1999 modifiant le règlement relatif à la retraite des agents de la Police cantonale. – **2109.**

– A. du 14 décembre 1999 modifiant l'arrêté concernant les émoluments de la Police cantonale. – **2537.**

Population. Voir sous Recensement.

Pouvoir judiciaire. Voir sous Office des juges d'instruction, Tribunaux.

Présidents des tribunaux d'arrondissement. Voir sous Tribunaux.

Prestations complémentaires. Voir sous Assurance-vieillesse, survivants et invalidité.

Prévention et défense contre l'incendie. Voir sous Assurance des bâtiments, Assurance-incendie, Hôpitaux.

Primes d'assurance. Voir sous Assurance des bâtiments, Assurance du bétail, Assurance-maladie et accidents.

Prise de la retraite du personnel de l'Etat. Voir sous Personnel de l'Etat.

Prisons. A. du 9 décembre 1998 fixant le prix facturé pour une journée de détention à la Prison centrale et dans les prisons de district. –7.

– Voir aussi sous Etablissements de Bellechasse.

Prix de pension. Voir sous Etablissements de Bellechasse, Prisons.

Procédure pénale. L. du 16 novembre 1999 modifiant le code de procédure pénale (mesures en cas de décès). – **2214.**

Profession de moniteur de conduite. Voir sous Circulation et navigation.

Promotion de l'apprentissage de la langue partenaire et d'autres langues. Voir sous Ecoles.

Promotion économique. R. du 8 février 1999 d'exécution de la loi sur la promotion économique (RPEc). – **299.**

Promotion énergétique. Voir sous Energie.

Protection contre les catastrophes naturelles. Voir sous Forêts.

Protection civile. A. du 11 janvier 1999 relatif à l'organisation de la protection civile «OPC 2000 FR». – **76.**

– D. du 17 novembre 1999 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la reconstruction et le réaménagement du Centre d'instruction de la protection civile, à Sugiez. – **2215.**

- A. du 23 novembre 1999 abrogeant l'arrêté relatif aux contributions de remplacement et de rachat pour les abris de la protection civile. – **2274.**
- T. du 23 novembre 1999 des contributions de remplacement et de rachat pour les abris de la protection civile. – **2280.**

Protection des données. R. du 29 juin 1999 sur la sécurité des données personnelles (RSD). – **1315.**

Protection de l'environnement. Voir sous Chasse, Déchets.

Protection contre le feu. Voir sous Assurance des bâtiments, Assurance-incendie, Hôpitaux.

Protection des mammifères, des oiseaux sauvages et de leurs biotopes. Voir sous Chasse.

Rachat (contributions de –). Voir sous Protection civile.

Réaménagements de ruisseaux, de salles, d'immeubles, de routes. Voir sous Aménagement des eaux, Grand Conseil, Protection civile, Routes.

Recensement. A. du 28 septembre 1999 indiquant les effectifs au 31 décembre 1998 de la population dite «légale» et de la population résidante des communes du canton de Fribourg. – **1865.**

Reconstruction d'immeuble. Voir sous Protection civile.

Réduction des primes d'assurance-maladie. Voir sous Assurance-maladie et accidents.

Réduction des subventions cantonales. Voir sous Subventions.

Registre foncier. A. du 5 janvier 1999 relatif à la mise en vigueur des fiches des cadastres cantonaux de la commune de Muntelier. – **37, 204.**

- A. du 23 février 1999 relatif à la mise en vigueur du registre foncier fédéral de la commune d'Echarlens (enclave). – **349, 614.**
- A. du 13 avril 1999 relatif à la mise en vigueur du registre foncier fédéral de la commune de Charmey (lot I). – **711, 946.**

- A. du 13 avril 1999 relatif à la mise en vigueur du registre foncier fédéral de la commune de Corbières (lot I). – **712, 947.**
- A. du 27 avril 1999 relatif à la mise en vigueur du registre foncier fédéral de la commune de Kleingurmels. – **841, 1036.**
- A. du 24 août 1999 relatif à la mise en vigueur du registre foncier fédéral de la commune d'Estavayer-le-Lac, lot III (vieille-ville). – **1623, 1812.**
- A. du 23 novembre 1999 relatif à la mise en vigueur des fiches cadastrales du registre foncier de la commune d'Estavayer-le-Lac, secteur Bel-Air. – **2273, 2534.**
- Voir aussi sous Mensuration cadastrale.

Registres de l'impôt. Voir sous Impôts.

Remise des formules officielles. Voir sous Formation.

Remplacement (contributions de –). Voir sous Protection civile.

Renchérissement. Voir sous Personnel de l'Etat.

Réorganisation de la gestion des dossiers. Voir sous Police cantonale.

Répartition des bénéfices de la Loterie romande. Voir sous Loterie romande.

Répartition dans le canton des demandeurs d'asile. Voir sous Asile.

Réserves mycologiques. A. du 12 octobre 1999 concernant la réserve mycologique Moosboden, sur le territoire de la commune de Cerniat, forêt domaniale du Höllbach. – **1971.**

- A. du 12 octobre 1999 concernant la réserve mycologique La Chanéaz, sur le territoire de la commune de Montagny-les-Monts, forêt domaniale de la Chanéaz. – **1972.**

Responsabilité civile. Voir sous Assurance responsabilité civile.

Retraite du personnel de l'Etat. Voir sous Personnel de l'Etat, Police cantonale.

Routes. D. du 6 mai 1999 relatif à l'ouverture d'un crédit d'engagement pour l'aménagement des traversées des villages de Salvenach, Gurmels et Kleingurmels, route cantonale N° 050 Morat–Plaffeien, et Fétigny, route cantonale N° 271 Ménières–Payerne. – **987.**

– Voir aussi sous Circulation et navigation.

Ruisseau de Grandvau. Voir sous Aménagement des eaux.

SAIDEF (Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg). Voir sous Déchets.

Santé. L. du 16 novembre 1999 sur la santé. – **2405.**

Sapinière (foyer La –). Voir sous Etablissements de Bellechasse.

Sciences économiques et sociales. Voir sous Université.

Scolarisation et intégration des enfants de migrants. Voir sous Commissions.

Secteurs de faune. Voir sous Chasse.

Section de médecine. Voir sous Université.

Sécurité. Voir sous Entreprises de sécurité, Protection des données.

Service cantonal du cadastre. A. du 7 avril 1999 relatif à la dénomination du Service cantonal du cadastre et de la géomatique. – **779.**

Services d'aide et de soins à domicile. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions), Soins et aide familiale à domicile.

Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg (SAIDEF). Voir sous Déchets.

Société de la loterie de la Suisse romande. Voir sous Loterie romande.

Soins et aide familiale à domicile. L. du 7 mai 1999 modifiant la loi sur les soins et l'aide familiale à domicile. – **988.**

- Voir aussi sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Solidarité (contribution de –). Voir sous Personnel de l'Etat.

Statuts universitaires. Voir sous Université.

Subsides. Voir sous Assurance des bâtiments.

Subventions. A. du 9 décembre 1998 relatif à la réduction linéaire des subventions cantonales durant les années 1999 à 2001. – **1.**

- L. du 17 novembre 1999 sur les subventions (LSub). – **2261.**

- Voir aussi sous Améliorations foncières, Ecoles, Hôpitaux.

Superficie (droit de –). Voir sous Fondation.

Surprimes d'assurance des bâtiments. Voir sous Assurance des bâtiments.

Surveillants de la faune. Voir sous Indemnités.

Survivants. Voir sous Assurance-vieillesse, survivants et invalidité.

Système d'évaluation des fonctions (Evalfri). Voir sous Personnel de l'Etat.

Tarifs. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions), Assurance-vieillesse, survivants et invalidité, Emoluments.

Taxes. Voir sous Déchets.

Technicum. D. du 18 novembre 1999 relatif à l'approbation de la révision partielle du concordat concernant le Technicum d'arboriculture, de viticulture et d'horticulture de Wädenswil. – **2350.**

Test d'aptitudes aux études de médecine. Voir sous Université.

Tourisme. A. du 5 octobre 1999 modifiant l'arrêté fixant les lieux à vocation touristique selon la législation sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. – **1910.**

– Voir aussi sous Communes.

Traitements ambulatoires et hospitaliers. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions), Assurance-vieillesse, survivants et invalidité, Hôpitaux, Soins et aide familiale à domicile.

Transports. R. du 3 novembre 1999 concernant l'octroi d'autorisations cantonales pour le transport des voyageurs. – **2110.**

Travaux de réaménagement. Voir sous Aménagement des eaux, Grand Conseil, Hôpitaux.

Tribunaux. R. du Tribunal cantonal du 13 décembre 1982 sur son organisation interne et la manière de rendre ses décisions (modification du 21 janvier 1999). – **264.**

– R. du 2 octobre 1950 fixant les jours et les heures de séances du Tribunal cantonal, des tribunaux d'arrondissement, des présidents des tribunaux d'arrondissement, des justices de paix et les heures d'ouverture des greffes (abrogation du 2 février 1999). – **403.**

Université. A. du 1^{er} février 1999 approuvant les articles 2 et 3 des statuts de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg. – **254.**

– A. du 7 avril 1999 concernant la fixation de la capacité d'accueil en section de médecine et l'introduction du test d'aptitudes aux études de médecine à l'Université de Fribourg pour l'année académique 1999/2000. – **777.**

– D. du 15 septembre 1999 relatif à la construction de bâtiments universitaires sur le Plateau de Pérolles, à Fribourg. – **1765.**

– A. du 30 novembre 1999 approuvant la modification de l'article 3 des statuts de la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg. – **2355.**

– A. du 30 novembre 1999 approuvant l'article 3 des statuts de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg. – **2356.**

Utilisation du carrelet dans le lac de Morat. Voir sous Pêche.

Utilisation des contributions globales de la Confédération. Voir sous Energie.

Vaccinations. A. du 31 août 1999 concernant la vaccination contre l'hépatite B. – **1670.**

Véhicules. Voir sous Assurance responsabilité civile, Circulation et navigation.

Viandes. Voir sous Contrôle des viandes.

Viticulture. Voir sous Technicum.

Vocation touristique (lieux à –). Voir sous Communes, Tourisme.

Votations populaires cantonales. A. du 3 mai 1999 convoquant les assemblées politiques du canton de Fribourg en vue de la votation populaire cantonale du dimanche 13 juin 1999. – **891.**

– A. du 15 juin 1999 indiquant les résultats de la votation populaire cantonale du 13 juin 1999. – **1165.**

– A. du 28 septembre 1999 convoquant les assemblées politiques du canton de Fribourg en vue de la votation populaire cantonale du dimanche 14 novembre 1999. – **1812.**

– A. du 15 novembre 1999 indiquant le résultat de la votation populaire cantonale du 14 novembre 1999. – **2161.**

Votations populaires fédérales. A. du 8 février 1999 indiquant les résultats fribourgeois de la votation populaire fédérale du 7 février 1999. – **255.**

– A. du 23 février 1999 convoquant les assemblées politiques du canton de Fribourg en vue de la votation populaire fédérale du dimanche 18 avril 1999. – **347.**

– A. du 20 avril 1999 indiquant les résultats fribourgeois de la votation populaire fédérale du 18 avril 1999. – **782.**

– A. du 3 mai 1999 convoquant les assemblées politiques du canton de Fribourg en vue de la votation populaire fédérale du dimanche 13 juin 1999. – **889.**

– A. du 15 juin 1999 indiquant les résultats fribourgeois de la votation populaire fédérale du 13 juin 1999. – **1162.**

Vote électronique. Voir sous Grand Conseil.

Voyageurs. Voir sous Transports.